

#32
Juin 2021

Magazine Revivre

L'espoir porte un nom : la solidarité

Le Magazine du don d'organes et de la greffe

Agence de la biomédecine
Après 2020, de nouvelles approches
pour le don d'organes

Un nouveau dispositif
de conservation dynamique
des greffons hépatiques
expérimenté au CHU de Rennes

Don de vivant :
mon Papa m'a sauvé "la vie" !

26^e Journée nationale
du don d'organes



FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS POUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS

Grande SLR
S 29106 - 0032 - F : 6,20 €



Une convention pour *promouvoir* don d'organes et don de moelle osseuse

Après une année 2020 anxiogène, plus de 26 000 patients espèrent recevoir un organe. Moins d'un tiers d'entre eux seront greffés et plus de 500 décéderont avant d'être appelés. La nécessité de promouvoir le don d'organes, notamment auprès des plus jeunes, est impérieuse.



**Ce sont
100 000 praticiens
présents
sur le territoire
national, métropolitain
et ultramarin,
qui sont appelés
à se *mobiliser*.**

Pascale Mathieu - Signature convention CNOMK France ADOT.



Le prélèvement est possible à tous les âges, ignore la barrière des générations. Un enfant, comme une personne âgée, peut sauver plusieurs personnes le jour de son décès. En cela, le printemps 2021 est porteur d'espoir. Il est synonyme d'alliance entre FRANCE ADOT et le Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes (CNOMK).

Le 23 mars dernier, Pascale Mathieu, présidente du CNOMK, et Marie-Claire Paulet, présidente de FRANCE ADOT, ont signé un partenariat visant à favoriser la promotion du don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse auprès des kinésithérapeutes.

Par cette convention, le CNOMK met en œuvre ses moyens de communication (site Internet, réseaux sociaux...). Ils viennent en soutien des conseils départementaux, régionaux et inter-régionaux de l'Ordre.

Il s'agira de :

- Relayer les messages de FRANCE ADOT en faveur de la promotion du don d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse ;
- Organiser avec les ADOT des soirées d'informations sur le don et la greffe ;
- Diffuser des kits de formation aux kinésithérapeutes sur ces questions afin d'entretenir leurs connaissances.

Ce sont 100 000 praticiens présents sur le territoire national, métropoli-



Marie-Claire Paulet - Signature convention CNOMK France ADOT.

tain et ultramarin, qui sont appelés à se mobiliser. Objectif : sensibiliser sur nos thématiques les quelque 2 millions de patients de tous âges et de toutes conditions qu'ils rencontrent chaque jour. Pascale Mathieu le souligne d'ailleurs : "Nous sommes tout à fait dans notre rôle qui est de diffuser les bonnes pratiques et les messages de santé publique."

Pour une raison logique et légitime

La place des kinésithérapeutes est essentielle dans la rééducation des patients greffés. Ainsi, ils sont très sensibles à cette problématique et aux enjeux qui en découlent. Le challenge est d'autant plus important en regard du nombre trop élevé de patients en attente (près de 26 000) et de la baisse de 25 % du nombre total de greffes en France en 2020.

Cette convention est donc plus que bienvenue dans ce contexte. À plusieurs niveaux, elle permettra la mise en place sur le terrain d'actions ordonnées entre les conseils départementaux et régionaux de l'Ordre et les ADOT pour faire du don le cœur battant de l'actualité.

Plus d'infos : <https://www.ordremk.fr/>

**Portrait de Pascale Mathieu,
présidente du CNOMK**

Kinésithérapeute, diplômée en 1986 de l'IFMK public du CHU de Bordeaux, elle a exercé d'abord comme salariée en centre de rééducation, puis au CHU, où elle a mis en place le premier poste de kinésithérapeute à la maternité. Elle est en activité libérale dans le Sud Gironde.

En tant que présidente du Conseil national, elle prône une méthode mettant en exergue le travail en équipe avec les autres élus. "Il faut toujours essayer de tirer le meilleur de chacun, de laisser la place à chaque expression, si singulière soit-elle, puis avoir un esprit de synthèse et parfois devoir trancher" souligne-t-elle. Défendre l'intérêt général est un credo : "Chacun a trouvé sa place au sein du Conseil national, les commissions travaillent beaucoup, et nous sommes épaulés par une équipe de collaborateurs salariés très compétents. Bref, c'est pouvoir travailler dans les meilleures conditions possibles."

Avec à la clé une organisation rigoureuse. "Dès mon arrivée au siège, je suis sensibilisée à des dossiers à valider ou auxquels il faudra porter une importance particulière. Le Conseil est en effet souvent sollicité pour avis par les divers ministères, par les parlementaires, qui nous invitent fréquemment à des auditions.

Certains points nécessitent des analyses juridiques si les problématiques posées sont complexes. Cela mobilise en fait toutes les énergies au sein de l'Ordre. Le secrétaire général est naturellement dans la boucle des échanges, avec d'autres élus quand c'est dans le périmètre de leur délégation comme pour les présidents de commissions."

Aussi, la thématique du don et de la greffe d'organes bénéficie, par l'entremise de l'équipe dirigée par Pascale Mathieu, d'un appui remarquable.

Source : kine-web.com

**À l'initiative de la convention,
un kiné en or**

Pour établir le contact entre le CNOMK et FRANCE ADOT, il fallait un ambassadeur. Un homme convaincu et enthousiaste, qui connaît à la fois le métier de kinésithérapeute et les enjeux du don d'organes. Dévoué aux deux causes, Jacques Lapoumeroulie est la personne idoine.

Il entame ses études en 1969, soutenu par ses parents. Il regrette néanmoins que le cursus de masseur-kinésithérapeute ne soit pas plus accessible. Les écoles sont en effet payantes. Dès le début de sa carrière professionnelle, avec plusieurs de ses collègues, il se lance un défi : créer un institut public de formation aux métiers de la réadaptation. Ce sera l'"ILFOMER", attaché à l'Université de Limoges, qui ouvre ses portes en 2012. C'est la concrétisation d'un combat de toute une vie professionnelle.

Celle-ci va évoluer, car Jacques Lapoumeroulie devient aussi l'un des pionniers de l'osthéoopathie. Il va parcourir la France pour enseigner et structurer cette nouvelle méthode de soins. La greffe prend, et il ouvre une autre école dédiée à cette technique, également à Limoges. Il intervient alors auprès des équipes sportives et réduit en direct des traumatismes, notamment des luxations.

Que retenir de ce parcours ? "Que du bonheur pendant 40 ans", admet-il, "tant mes patients m'ont apporté leur confiance, leur affection. Ils ont aidé à me construire."

Aujourd'hui, au sein de FRANCE ADOT 17 dont il est vice-président, il continue de partager ce geste solidaire. Il s'engage au quotidien dans un autre challenge : faire comprendre que le don d'organes est un don de vie précieux au profit de tous.

À voir aussi : "Paroles d'anciens" sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=LpfpnKMhKwk>
Plus d'infos sur l'ILFOMER : <https://www.ilfomer.unilim.fr/>

FRANCE ADOT

**... la mise en place
sur le terrain
d'actions ordonnées
entre les conseils
départementaux
et régionaux de l'Ordre
et les ADOT pour faire
du don le cœur battant
de l'actualité.**



**... faire comprendre
que le don d'organes
est un don de vie
précieux au profit
de tous.**